

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juin 2010

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Dispositif argent de poche

Suite aux courriers envoyés aux jeunes de la commune de 16 à 18 ans, 3 jeunes ont répondu favorablement. Le conseil municipal décide donc de mettre en place le dispositif « argent de poche » du 05 juillet au 15 juillet 2010 inclus. Les jeunes seront indemnisés de 15 € pour 3 heures de travail par jour. Afin de les rémunérer, le conseil municipal décide de créer une régie d'avance avec un carnet de chèques.

Chemin rural n°2 des Hunaudières à la Lande Fourchée

Il a été décidé d'utiliser les gravats récupérés lors de l'aménagement de la traverse de l'agglomération pour le remblai du CR n°2 des Hunaudières à la Lande Fourchée. Trois entreprises ont donc été consultées pour le chargement des matériaux et le nivelage du chemin. Après analyse des offres, le conseil municipal retient la société Houillot de La Selle Craonnaise pour un montant de 3 109.60 € TTC. Le transport des gravats sera assuré par des bénévoles.

Signalisation sur la commune

Afin d'apporter une réponse claire et rapide en matière de localisation aux personnes qui arrivent sur la commune, un panneau d'informations général va être implanté devant la mairie. La signalisation et la numérotation du lotissement de Jouvence vont également être effectuées. Par ailleurs, afin d'éviter les erreurs postales et favoriser l'accès des secours aux personnes, le conseil municipal décide la numérotation du hameau La Forterie.

En campagne, un inventaire va être réalisé pour répertorier les panneaux usés ou manquants.

Plusieurs entreprises seront consultées pour l'acquisition de tous ces panneaux.

Travaux WC communaux près de l'église

Des travaux de réfection et de mise en accessibilité vont être réalisés. Une partie des travaux sera réalisée par l'agent communal. Les travaux commenceront début septembre.

Feu d'artifice du 14 juillet

Le conseil municipal renouvelle sa commande du feu d'artifice pour la fête communale du 14 juillet.

Plan de prévention des déchets

En partenariat avec l'ADEME, le Syndicat Mixte du Pays de Craon s'engage actuellement dans un programme de prévention des déchets. Il a donc validé l'opération foyers témoins : il s'agit d'un partenariat avec des foyers du

territoire qui acceptent de peser leurs déchets et d'adopter des gestes de prévention sur une durée de 6 mois. Si des foyers sont intéressés par cette opération, ils peuvent s'adresser en Mairie avant le 30 juin 2010.

Concours communal des fermes et maisons en campagne fleuries

Comme annoncé lors de la parution du bulletin communal, le jury visitera toutes les maisons et fermes en campagne. Les personnes qui ne souhaitent pas la visite du jury doivent s'inscrire en Mairie avant le 30 juin 2010.

Le 11 juin 2010
Le Maire,